Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/10/2025 - 25101 - 2005 B 00852 - 481 682 482 - ABAQ CONSEIL

Déposé au Greffe
le 13 OCT. 2025
sous le N° 25.101
RCS N° 05B0852

ABAQ CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 83 600 euros
Siège social : 4 rue des Tuiliers, ZA de Viais,
44860 PONT SAINT MARTIN
481 682 482 RCS NANTES

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2024

Certifiés conformes,
La Présidente

BILAN - ACTIF

(1)

Désignation de l'entreprise : SAS ABAQ CONSEIL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : 4 rue des tuiliers 44860 PONT-SAINT-MARTIN — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 8 1 6 8 2 4 8 2 0 0 0 1 5 — 03/10/24 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, 30042024 Net 3	N-1 30042023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 654	AG	6 831	823	1 523
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	229 653	AU	170 862	58 790	64 656
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	9 259	BI		9 259	9 259
	TOTAL (II)	BJ	246 565	BK	177 693	68 872	75 437
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	464 243	BY	8 380	455 863	395 965
	Autres créances (3)	BZ	17 391	CA		17 391	53 078
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	218 241	CG		218 241	268 491
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 949	CI		12 949	23 641
	TOTAL (III)	CJ	712 824	CK	8 380	704 444	741 175
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	959 389	1A	186 073	773 316	816 612

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : — CP 9 259 — (3) Part à plus d'un an : — CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABAQ CONSEIL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 83 600)	DA	83 600	64 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 360	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 862	23 346
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	206 345	200 475
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	302 167	295 822
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	56 284	57 360
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	29 936	34 234
	Dettes fiscales et sociales	DY	253 862	297 314
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 363	16 010
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	122 705	115 872
	TOTAL (IV)	EC	471 150	520 790
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	773 316	816 612

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	471 150	520 790
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 654		
Installations générales agencements aménagements divers	123 659		7 859
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	94 864		6 118
TOTAL	218 523		13 977
Prêts, autres immobilisations financières	9 259		
TOTAL	9 259		
TOTAL GENERAL	235 435		13 977

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 654	7 654
Installations générales agencements aménagements divers			131 518	131 518
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 848	98 135	98 135
TOTAL		2 848	229 653	229 653
Prêts, autres immobilisations financières			9 259	9 259
TOTAL			9 259	9 259
TOTAL GENERAL		2 848	246 565	246 565

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 131	700		6 831
Installations générales agencements aménagements divers	78 927	9 181		88 108
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	74 941	10 661	2 848	82 755
TOTAL	153 867	19 842	2 848	170 862
TOTAL GENERAL	159 998	20 542	2 848	177 693

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	700				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 181				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 661				
TOTAL	19 842				
TOTAL GENERAL	20 542				

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	13 545	880	6 045		8 380
TOTAL	13 545	880	6 045		8 380
TOTAL GENERAL	13 545	880	6 045		8 380
Dont dotations et reprises d'exploitation		880	6 045		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 259	9 259	
Clients douteux ou litigieux	11 957	11 957	
Autres créances clients	452 286	452 286	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 333	4 333	
Impôts sur les bénéfices	1 021	1 021	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 730	4 730	
Divers état et autres collectivités publiques	655	655	
Débiteurs divers	6 652	6 652	
Charges constatées d'avance	12 949	12 949	
TOTAL	503 842	503 842	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	29 936	29 936		
Personnel et comptes rattachés	107 218	107 218		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 527	49 527		
Taxe sur la valeur ajoutée	94 466	94 466		
Autres impôts taxes et assimilés	2 650	2 650		
Groupe et associés	56 284	56 284		
Autres dettes	8 363	8 363		
Produits constatés d'avance	122 705	122 705		
TOTAL	471 150	471 150		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	56 284			

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	9 600
Autres créances	5 902
Total	15 502

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000
Dettes fiscales et sociales	126 651
Autres dettes	6 663
Total	136 314

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 949
Total	12 949
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	122 705
Total	122 705

ABAQ CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 83 600 euros
Siège social : 4 rue des Tuiliers, ZA de Viais,
44860 PONT SAINT MARTIN
481 682 482 RCS NANTES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 OCTOBRE 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2024 s'élevant à 206 344.74 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice..... 206 344.74 euros

Au titre de dividendes.....200 000.00 euros
En solde au compte « autres réserves » 6 344.74 euros

Cette affectation a pour effet de porter le montant du compte « autres réserves » à 10 206.59 euros et les capitaux propres à 102 166.59 euros.

Le dividende unitaire est de 2.3923 euros.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividende global	Dividende unitaire	Eligible à l'abattement de 40 %	Non éligible à l'abattement de 40%
30 avril 2023	200 000€	2.3923	16 459.33 €	183 540.67 €
30 avril 2022	317 680€	380.00	8 968.00 €	308 712.00 €
30 avril 2021	303 050 €	290.00	6 844.00 €	296 206.00 €

Certifié conforme,
La Présidente

